

Thème 3 Françaises et Français dans une République repensée

3 sous-thèmes 8 heures

Sous-thème 1 # 1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie.

Sous-thème 2 # La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation.

Sous-thème 3 # Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques.

Plan de travail et outils d'appui

⊕ [Les NOTIONS du thème](#)

⊕ [À mémoriser](#) (3 pages)

⊕ [Chronologies](#)

⊕ [Les ACTIVITÉS en classe](#)

⊕ [Les Compétences travaillées](#)

⊕ [Vocabulaire](#)

⊕ [Personnages historiques importants](#)

⊕ [Repères historiques pour le BREVET](#)

⊕ [COURS](#)

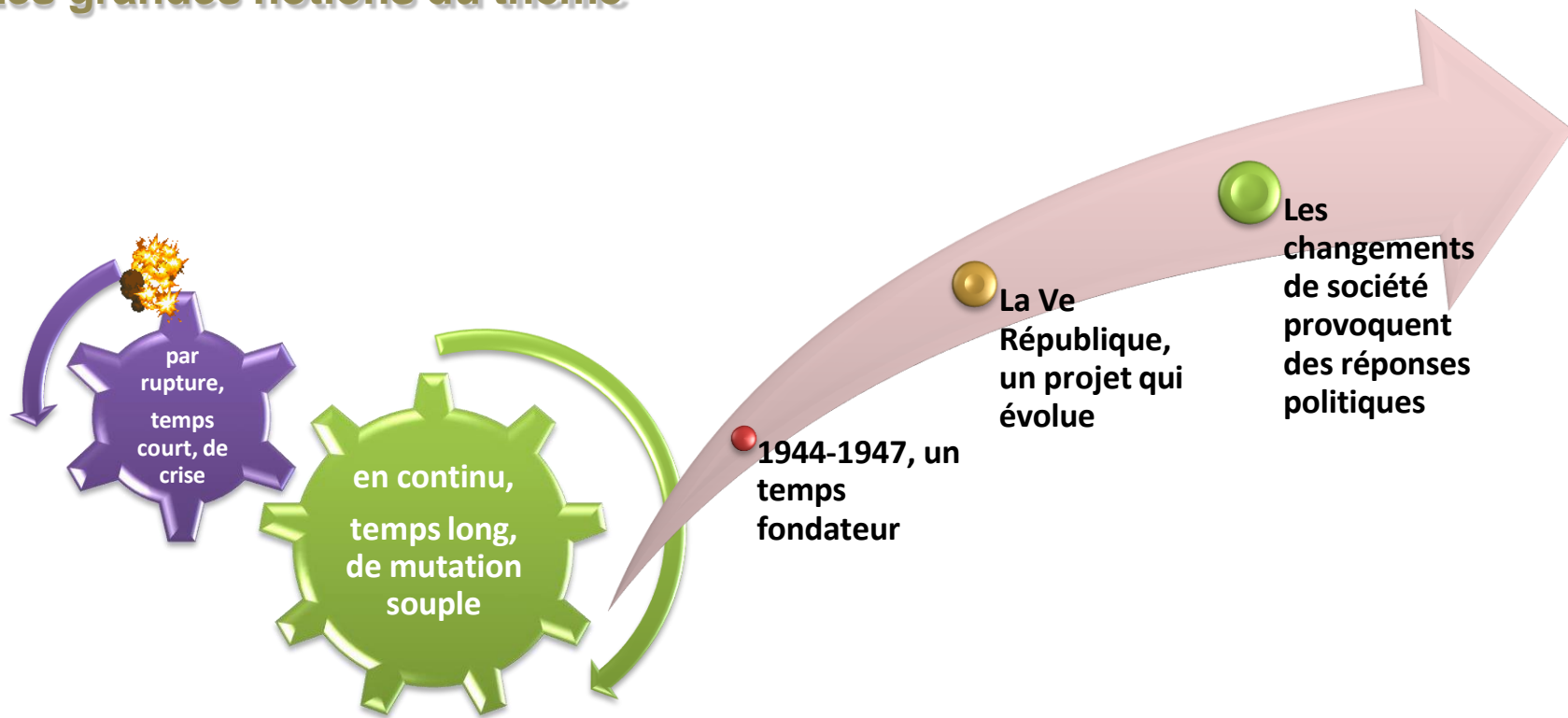
⊕ [CARTES A COMPLÉTER](#)

⊕ [MÉTHODE pour rédiger un paragraphe](#)

⊕ [Entrainement QCM sur Histogramme.net](#)



Les grandes notions du thème



1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie



Mémoriser les connaissances

1944-1946 La refondation de la République

Le GPRF

- ❑ Considère « illégitime, nul et non avenu » le régime de Vichy qui s'acheva le 20 août 1944, par l'exil du maréchal Philippe Pétain pour l'Allemagne et qui prit fin le 26 avril 1945 par l'arrestation de Pétain
- ❑ 5 gouvernements provisoires dirigés respectivement par Charles de Gaulle (deux gouvernements), Félix Gouin, Georges Bidault puis Léon Blum se sont succédés

Les grandes réformes du GPRF

- ❑ Droit de vote des femmes (avril 1944)
- ❑ Sécurité sociale (1945)
- ❑ Nationalisation dans le domaine énergétique (houillères, puis EDF, GDF, Charbonnages de France), bancaire (Banque de France, Crédit lyonnais, Société générale), assurances (AGF), transports (Air France, RATP), industrie (Renault)

La constitution de la IV^e République (27 octobre 1946)

- ❑ Régime parlementaire dominant
- ❑ Un gouvernement contrôlé par le Parlement
- ❑ Faible pouvoir du Président
- ❑ Remplacement de l'Empire colonial français par l'Union française et les DOM-TOM ; abolition de l'indigénat.



LAVAL : condamné à mort pour haute trahison, complot contre la sûreté intérieure de l'État. Fusillé le 15 octobre 1945 après avoir avalé une capsule de cyanure.

PÉTAIN : frappé d'indignité nationale, condamné à la confiscation de ses biens, à la peine de mort. Peine transformée en emprisonnement à perpétuité, meurt en prison le 23 juillet 1951.



Le général Charles de Gaulle et les ministres du Gouvernement provisoire de la République française, le 23 novembre 1945.

VOCABULAIRE

- Alternance (une)** : le passage au pouvoir d'une majorité politique à une majorité politique opposée.
- Cohabitation (une)** : situation politique dans laquelle le Président de la République et le Premier ministre sont de tendances politiques opposées.
- Constitution (une)** : texte qui définit l'organisation et le fonctionnement du pouvoir dans un État.
- État-providence** : un État qui garantit à tous le progrès social en donnant des droits nouveaux.
- G.R.P.F.** : Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) est le nom donné au régime politique et aux institutions correspondantes qui, succédant le 3 juin 1944 au Comité français de libération nationale (CFLN), ont dirigé pendant deux ans l'ensemble du territoire de la France métropolitaine et de son empire jusqu'au 27 octobre 1946, date de l'entrée en vigueur de la Quatrième République.
- Instabilité gouvernementale** : les renversements successifs de gouvernements, obligés de démissionner, dans un temps court.
- IV^e République** : le régime politique de la France entre 1946 et 1958, caractérisé par d'importants pouvoirs accordés au Parlement.
- Nationalisation** : une nationalisation est un transfert de la propriété individuelle vers la propriété collective. Il ne faut pas confondre nationalisation et étatisation : une nationalisation transfère la propriété à la nation, c'est-à-dire au peuple.
- Pouvoir exécutif** : Pouvoir de faire appliquer la loi, exercé par le président de la République et le Premier ministre.
- Pouvoir législatif** : Pouvoir de voter les lois. Ce pouvoir est détenu par l'Assemblée nationale et le Sénat qui composent le Parlement.
- Séparation des pouvoirs** : les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ne sont pas réunis dans les mains d'un seul. C'est la Constitution qui organise les rapports entre les pouvoirs.
- Suffrage universel (le)** : droit de vote pour tous les citoyens sans distinction de sexe ou de fortune.

1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie



Le résumé

La période de 1944 à 1947 a été une période charnière pour la France, marquée par la fin de la Seconde Guerre mondiale et la reconstruction du pays après le régime anti-républicain, anti-démocratique, antisémite et collaborationniste de Vichy.

1. Libération de la France (1944-1945) : les forces Alliées ont libéré la France du régime de Vichy et de l'occupation allemande en 1944. Cette libération a marqué la fin de la collaboration avec l'Allemagne nazie et a permis le retour à la souveraineté nationale.

2. Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) : Charles de Gaulle a formé le GPRF en 1944 pour diriger le pays pendant la transition vers une nouvelle ère. De Gaulle a joué un rôle majeur dans la restauration de la République et la consolidation de la démocratie.

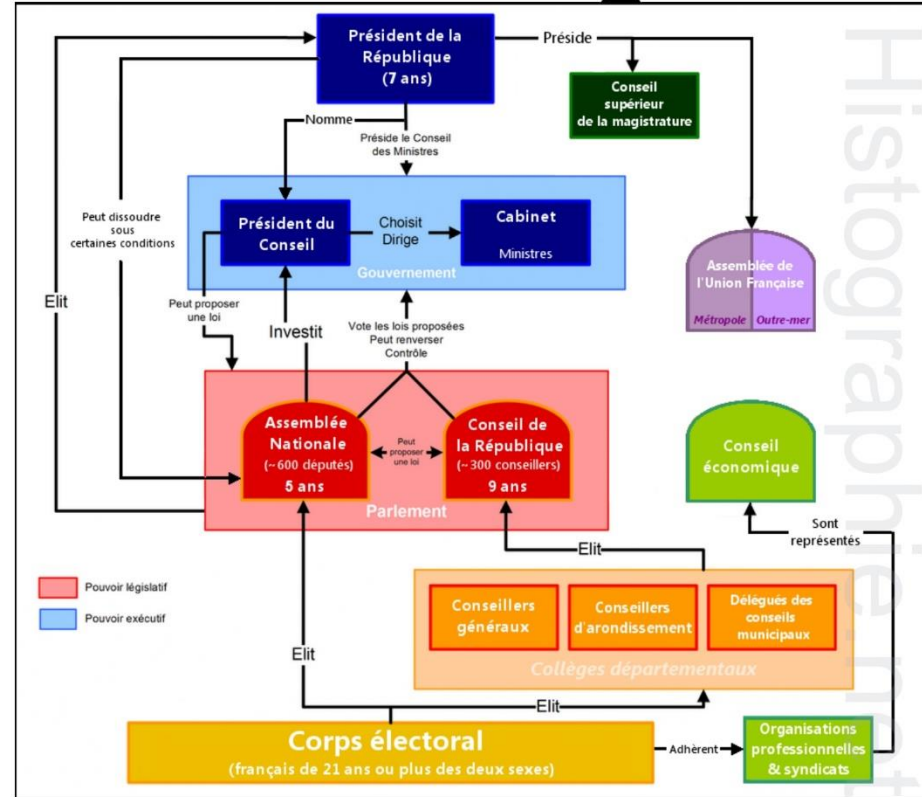
3. Réformes constitutionnelles : la Quatrième République a été officiellement proclamée en 1946 avec une nouvelle constitution. Cette constitution visait à éviter les faiblesses qui avaient conduit à l'effondrement de la Troisième République, en introduisant un système parlementaire plus stable.

4. Référendum de 1946 et adoption de la nouvelle constitution : un référendum a été organisé en 1946 pour permettre aux citoyens de voter sur la nouvelle constitution. Celle-ci a été adoptée, établissant la Quatrième République française.

5. Début de la décolonisation : la période d'après-guerre a également été marquée par le début de la décolonisation, avec des mouvements indépendantistes dans les colonies françaises. La France s'engage dans deux guerres successives pour tenter de conserver ses colonies : la guerre d'Indochine (1946-1954) et la guerre d'Algérie (1954-1962). Les deux guerres sont perdues d'un point de vue politique et moral. La guerre d'Algérie provoquera le retour du général de Gaulle et la mise en place de la Ve République en 1958.

6. Création de la sécurité sociale : en 1945, le gouvernement a mis en place un système de sécurité sociale, une mesure importante visant à garantir la protection sociale des citoyens.

La période d'après-guerre en France a été caractérisée par des efforts significatifs pour reconstruire la nation et redéfinir la démocratie.



DATES

1944-1946 : Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF)
Avril 1944 : droit de vote des femmes

1945 : sécurité sociale
1946-1958 : IVe République

Histogramme

Auteurs Fourrier & Lavie 2024

La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation

Mémoriser les connaissances

1958 La V^e République de De Gaulle à la cohabitation

De Gaulle, V^e république (1958-1969)

- De Gaulle devient président du Conseil pour résoudre la crise en Algérie (1^{er} juin 1958)
- De Gaulle obtient le droit de rédiger une nouvelle constitution

La V^e constitution (octobre 1958)

- Un Président avec plus de pouvoirs et indépendant du Parlement
- 1962 : renforcement du pouvoir présidentiel avec son élection au suffrage universel
- Régime semi-présidentiel

De Gaulle et les Français

- Président de la République (1958)
- Élu au suffrage universel en 1965
- Révolte étudiante de mai 1968
- Échec au référendum de 1969, De Gaulle démissionne

Après De Gaulle, 1969-1981, deux présidents de droite

- Pompidou 1969-1974 (décès)
- Giscard d'Estaing (1974-1981)

1981, alternance, président de gauche

- Mitterrand, 2 septennats (1981-1995)

Des cohabitations, président de gauche, Assemblée nationale de droite

- 1986-1988 Mitterrand président de gauche, Chirac 1^{er} ministre de droite (1^{ère} cohabitation)
- 1993-1995 Mitterrand président de gauche, Balladur 1^{er} ministre de droite (2^{nde} cohabitation)

Des cohabitations, président de droite, Assemblée nationale de gauche

- 1997-2002 Chirac président de droite, Jospin 1^{er} ministre de gauche (3^{ème} cohabitation)

Réforme de 2000, mandat du président passe de 7 à 5 ans (quinquennat)

- Rend les élections présidentielles et législatives simultanées (pour 5 ans) afin de limiter les risques de cohabitation

Portraits officiels des 8 présidents de la V^e République recadrés



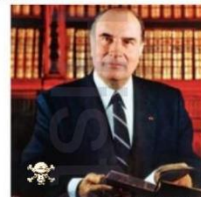
Charles de Gaulle (1959-1969)



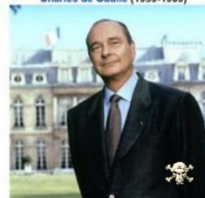
Georges Pompidou (1969-1974)



Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)



François Mitterrand (1981-1995)

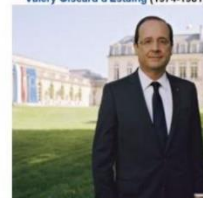


Jacques Chirac (1995-2007)

1 mandat de 7 ans puis 1 de 5 ans



Nicolas Sarkozy (2007-2012)



François Hollande (2012-2017)



Emmanuel Macron (depuis 2017)

Macron 2nd mandat 2022-2027

VOCABULAIRE

Alternance (une) : le passage au pouvoir d'une majorité politique à une majorité politique opposée.

Cohabitation (une) : situation politique dans laquelle le Président de la République et le Premier ministre sont de tendances politiques opposées.

Constitution (une) : texte qui définit l'organisation et le fonctionnement du pouvoir dans un État.

État-providence : un État qui garantit à tous le progrès social en donnant des droits nouveaux.

G.R.P.F. : Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) est le nom donné au régime politique et aux institutions correspondantes qui, succédant le 3 juin 1944 au Comité français de libération nationale (CFLN), ont dirigé pendant deux ans l'ensemble du territoire de la France métropolitaine et de son empire jusqu'au 27 octobre 1946, date de l'entrée en vigueur de la Quatrième République.

Instabilité gouvernementale : les renversements successifs de gouvernements, obligés de démissionner, dans un temps court.

IV^e République : le régime politique de la France entre 1946 et 1958, caractérisé par d'importants pouvoirs accordés au Parlement.

Nationalisation : une nationalisation est un transfert de la propriété individuelle vers la propriété collective. Il ne faut pas confondre nationalisation et étatisation : une nationalisation transfère la propriété à la nation, c'est-à-dire au peuple.

Pouvoir exécutif : Pouvoir de faire appliquer la loi, exercé par le président de la République et le Premier ministre.

Pouvoir législatif : Pouvoir de voter les lois. Ce pouvoir est détenu par l'Assemblée nationale et le Sénat qui composent le Parlement.

Séparation des pouvoirs : les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ne sont pas réunis dans les mains d'un seul. C'est la Constitution qui organise les rapports entre les pouvoirs.

Suffrage universel (le) : droit de vote pour tous les citoyens sans distinction de sexe ou de fortune.

La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation



Le résumé

La Ve République est le régime politique en vigueur en France depuis 1958. Elle a été instaurée par la Constitution de la Cinquième République adoptée après la crise politique de mai 1958, marquée par les événements liés à la guerre d'Algérie.

1. La République gaullienne (1959-1969)

- Charles de Gaulle : le général de Gaulle est élu premier président de la République en 1959. Il joue un rôle central dans la mise en place des institutions de la Ve République.
- Pouvoirs renforcés : la Constitution donne au président des pouvoirs étendus, notamment en matière de politique étrangère et de défense. Le gouvernement, dirigé par le Premier ministre, est responsable devant le Parlement.

2. Les événements de mai 1968

- Contestations sociales : Mai 1968 est marqué par d'importantes manifestations et grèves étudiantes et ouvrières, remettant en question le pouvoir établi. De Gaulle dissout l'Assemblée nationale et organise de nouvelles élections.

3. L'alternance (1969-1981)

- Pompidou et Giscard d'Estaing : Georges Pompidou succède à de Gaulle qui démissionne en 1969. Après le décès de Pompidou en 1974, Valéry Giscard d'Estaing devient alors président.
- Politiques économiques et sociales : ces présidences sont marquées par des réformes économiques et sociales. Avec la crise économique des années 73-80, l'opposition de gauche prend le pouvoir en 1981.

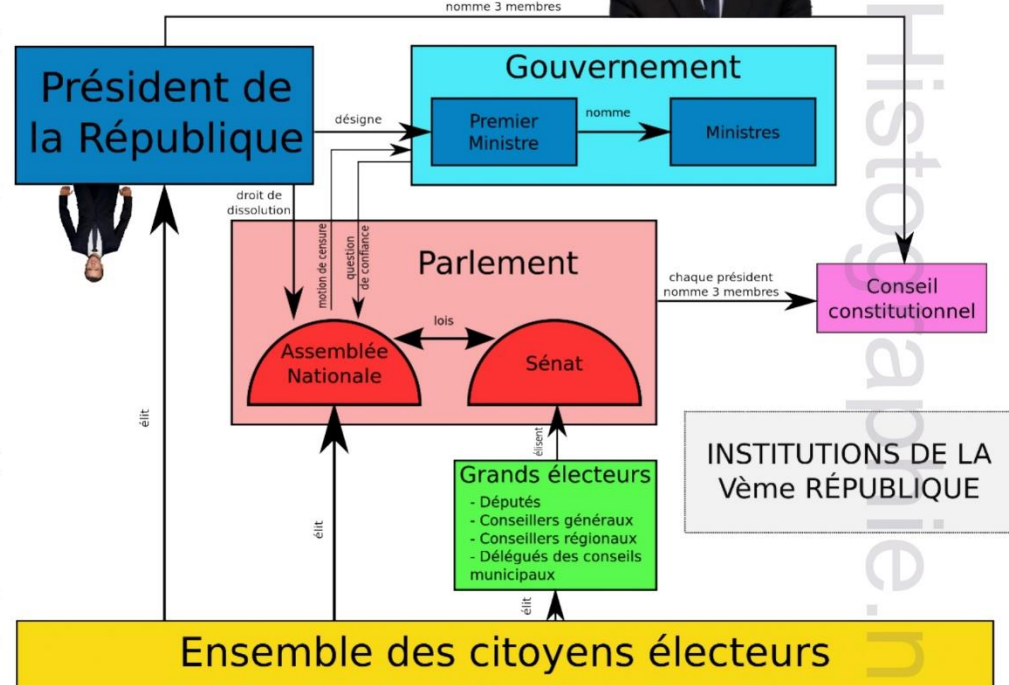
4. La cohabitation (1986-1988 et 1993-1995)

- Mitterrand et la cohabitation : François Mitterrand, socialiste, est élu président en 1981. Cependant, en 1986 et 1993, des élections législatives donnent la majorité à la droite, entraînant des périodes de cohabitation où le président cohabite avec un Premier ministre issu de l'opposition.
- Réformes et événements : durant ces périodes, des réformes importantes sont entreprises, notamment en matière économique, mais le président et le Premier ministre peuvent avoir des visions politiques divergentes.

5. La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle

- Chirac, Sarkozy, Hollande, et Macron : Jacques Chirac succède à Mitterrand en 1995, suivi par Nicolas Sarkozy en 2007, François Hollande en 2012, et Emmanuel Macron en 2017.
- Évolutions politiques : ces périodes sont marquées par des enjeux tels que la mondialisation, l'Union européenne, les réformes économiques, la sécurité, l'immigration.

La **présidentialisation de la Ve République** est de plus en plus forte sous le président Macron : avec les crises des gilets jaunes, du COVID, de la guerre en Ukraine, on observe un président qui décide très souvent seul et dans tous les domaines. Seule, la supranationalité de l'Union européenne limite son pouvoir de décision.



DATES
1958 : V^e République
1981 : premier Président de la République de gauche

Année	Parti	1 ^{er} tour			2 ^d tour			Issue
		Voix	%	Rang	Voix	%	Rang	
2017	LREM puis Renaissance	8 656 346	24,01	1 ^{er}	20 743 128	66,10	1 ^{er}	Élu
2022		9 783 058	27,85	1 ^{er}	18 768 639	58,55	1 ^{er}	Élu



Femmes & hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques

Les femmes demandent l'égalité

Mémoriser les connaissances

La jeunesse demande plus de libertés

LES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ

- Généralisation du travail salarié féminin
- Accès aux études

DEMANDENT UNE RECONNAISSANCE ET UNE ÉGALITÉ

PREMIÈRE RÉPONSE DE L'ÉTAT

- 1967 légalisation de la contraception
- 1970 la mère devient l'égal du père pour l'autorité sur les enfants
- 1974 pilule pour les mineurs autorisée sans l'accord des parents
- 1975 autorisation de l'avortement (IVG)

BABY-BOOM

- Allongement des études
- Mode de vie urbain, influence d'une « culture jeunes » (musique, mode, cinéma, Télévision)

PREMIÈRE RÉPONSE DE L'ÉTAT

- Majorité à 18 ans au lieu de 21 ans (1974)

1974 la crise économique bouleverse tout

AVANT LA CRISE

- 1945-1973, tout va bien, plein emploi, ce sont les « Trente Glorieuses »

CRISE, 1974 = CHOMAGE ET HAUSSE DES PRIX

PREMIÈRE RÉPONSE DE L'ÉTAT

- Revenu minimum d'insertion, RMI (1988)
- 35h de travail par semaine (1998)

Augmentation de l'immigration

BESOIN DE MAIN-D'ŒUVRE POUR DÉVELOPPER LE PAYS

- Immigration en dehors de l'Europe (Maghreb, Afrique sub-saharienne)
- Conditions de travail et d'accueil difficiles pour les immigrés

PREMIÈRE RÉPONSE DE L'ÉTAT

- Interdiction de l'immigration de travail (1974)
- Regroupement familial, possibilité donnée à un ressortissant étranger, titulaire d'un titre de séjour en règle, d'être rejoint par des membres de sa famille (conjoint, enfants mineurs...) (1976)
- Amplification de l'immigration avec l'U.E. et Schengen (voir fiche his. 7)

VOCABULAIRE

Accords de Grenelle : les accords signés en mai 1968 sur des augmentations de salaires et la place des syndicats dans les entreprises.

Dissolution (une) : décision, prise par le Président de la République ou le Gouvernement de mettre fin avant le délai normal au mandat d'une assemblée parlementaire.

Féminisme : le mouvement qui promeut les droits des femmes et l'égalité avec les hommes. Tout homme ou toute femme qui agit pour améliorer la condition des femmes est féministe.

Immigration : installation définitive dans un pays de personnes originaires d'un autre pays.

Interruption volontaire de grossesse (IVG) (une) : avortement autorisé par la loi sous certaines conditions.

Média (un) : moyens de communication de masse comme par exemple la presse, la radio, la télévision, Internet...

Patriarcat : « forme d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité par les hommes. Il s'agit d'un « système où le masculin incarne à la fois le supérieur et l'universel. » La plupart de nos sociétés modernes sont fondées sur un système patriarcal qui favorise un sexisme latent dans leur fonctionnement.

Racisme : le comportement de ceux qui affirment la supériorité d'une « race » sur les autres. Le racisme est un délit en France.

Services : le secteur d'activité, public ou privé, qui ne concerne pas la production matérielle.

Société civile : l'ensemble des citoyens qui agissent de manière volontaire, en dehors de l'État ou des partis politiques.

Femmes & hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques



Le résumé

Les années 1950 aux années 1980 ont été marquées par des transformations sociales et culturelles significatives en ce qui concerne les rôles des femmes et des hommes dans la société.

Années 1950

Enjeux sociaux et culturels

1. Rôles de genre traditionnels : les rôles des femmes étaient souvent confinés à la sphère domestique, tandis que les hommes étaient considérés comme les principaux pourvoyeurs de la famille. C'est une société patriarcale.
2. Discrimination au travail : les femmes étaient souvent exclues de nombreux domaines professionnels et étaient sous-représentées sur le marché du travail.

Réponses politiques

1. Féminisme émergent : le mouvement féministe commençait à prendre de l'ampleur, mettant en avant l'égalité des droits entre les sexes.
2. Débuts des lois sur l'égalité : certains pays ont commencé à introduire des lois visant à promouvoir l'égalité des sexes sur le lieu de travail. Retard de la France.

Années 1960

Enjeux sociaux et culturels

1. Mouvement des droits civiques : ce mouvement a eu un impact significatif sur la lutte pour les droits des femmes en inspirant d'autres mouvements sociaux.
2. Montée du féminisme : les années 1960 ont vu l'émergence du mouvement féministe de la deuxième vague, qui a remis en question les normes traditionnelles et l'inégalité des sexes.

Réponses politiques

1. Législation sur l'égalité des sexes : certains pays ont adopté des lois interdisant la discrimination basée sur le sexe. Retard de la France.
2. Mouvements sociaux : les mouvements féministes ont gagné en force, exigeant des changements politiques et sociaux.

Années 1970

Enjeux sociaux et culturels

1. Droits reproductifs : la question de l'accès à la contraception et à l'avortement est devenue un enjeu central.
2. Participation accrue des femmes au travail : les femmes ont continué à intégrer davantage le marché du travail.

Réponses politiques

1. Législation sur les droits reproductifs : la France sous la présidence de Giscard, légalise l'avortement et garantit l'accès à la contraception.
2. Politiques d'égalité : des politiques ont été mises en place pour promouvoir l'égalité des sexes sur le lieu de travail. Néanmoins la société patriarcale se maintient en France.

Années 1980

Enjeux sociaux et culturels

1. Continuité des revendications féministes : les revendications pour l'égalité des sexes ont persisté, avec une attention particulière portée sur les disparités salariales.
2. Émergence du féminisme intersectionnel : les mouvements féministes ont commencé à reconnaître l'intersectionnalité, c'est-à-dire les différentes formes de discrimination vécues par les femmes en fonction de leur origine, de leur classe sociale notamment.

Réponses politiques

1. Législation sur l'égalité salariale : les disparités salariales entre hommes et femmes demeurent en France mais un effort est fait pour la famille (égalité mère/père).
2. Reconnaissance de l'intersectionnalité : les mouvements féministes ont élargi leurs revendications pour inclure une perspective intersectionnelle.

DATES

- 1945-1973 : Trente Glorieuses, pas de crise économique
- 1965 : les femmes peuvent gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.
- 1967 : loi sur la contraception
- 1970 : loi relative à l'autorité parentale modifie le code civil et substitue l'autorité parentale conjointe à la puissance paternelle : "*les deux époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille*".
- 1974 crise économique, chômage et hausse des prix
- 1974 : loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG)
- 1974 : majorité à 18 ans
- 1975 : création du collège unique
- 1976 : regroupement familial
- 1981 : fin de la peine de mort
- 1982 : suppression de la notion de "chef de famille".
- 1988 : RMI
- 1998 : 35 heures
- 2002 : renforcement de l'égalité entre le père et mère en substituant la notion de nom de famille à celle de nom patronymique. La loi offre aux parents la possibilité de transmettre à leur enfant soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit les deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux.
- 2007 : mise en place du 3919, numéro de téléphone national unique destiné aux victimes et aux témoins de violences conjugales.
- 2013 : autorisation du mariage pour 2 personnes de même sexe
- 2014 : La commission générale de terminologie et de néologie publie au Journal Officiel, dans la rubrique "Vocabulaire du droit et des sciences humaines", le terme *fémicide* et sa définition : "*Homicide d'une femme, d'une jeune fille ou d'une enfant en raison de son sexe.*"
- 2018-2019 : mouvement des gilets jaunes
- 2020 : crise du COVID19
- 2023 : réforme des retraites
- 2023 : 134 femmes "tuées en raison de leur genre"**

Compétences travaillées

- Repères temps / espace : rapport temps/espace, un monde qui change avec les événements
- des cartes de mêmes lieux à des temps différents, mise en perspective historique
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués
- S'informer dans le monde du numérique
- Analyser et comprendre un document
- Pratiquer différents langages en histoire et en géographie
- Coopérer et mutualiser



Les ACTIVITÉS en classe

1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie. 2h

Travail en groupe sur le préambule de 1946. Faire le lien avec le passé de la France. Répertorier et classer les articles en lien avec les notions de liberté, de droits, d'égalité, d'universalité. Pourquoi la question de la colonisation est posée dans ce texte ?

1. Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.
2. Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après :
3. La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.
4. Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.
5. Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.
6. Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.
7. Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.
8. Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.
9. Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.
10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.
11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

Liens avec le passé de la France.

Pourquoi la question de la colonisation est posée dans ce texte ?

Les ACTIVITÉS en classe

12. La Nation proclame la solidarité et l'égalité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales.

13. La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État.

14. La République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. Elle n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

15. Sous réserve de réciprocité, la France consent aux limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix.

16. La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.

17. L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.

18. Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus.

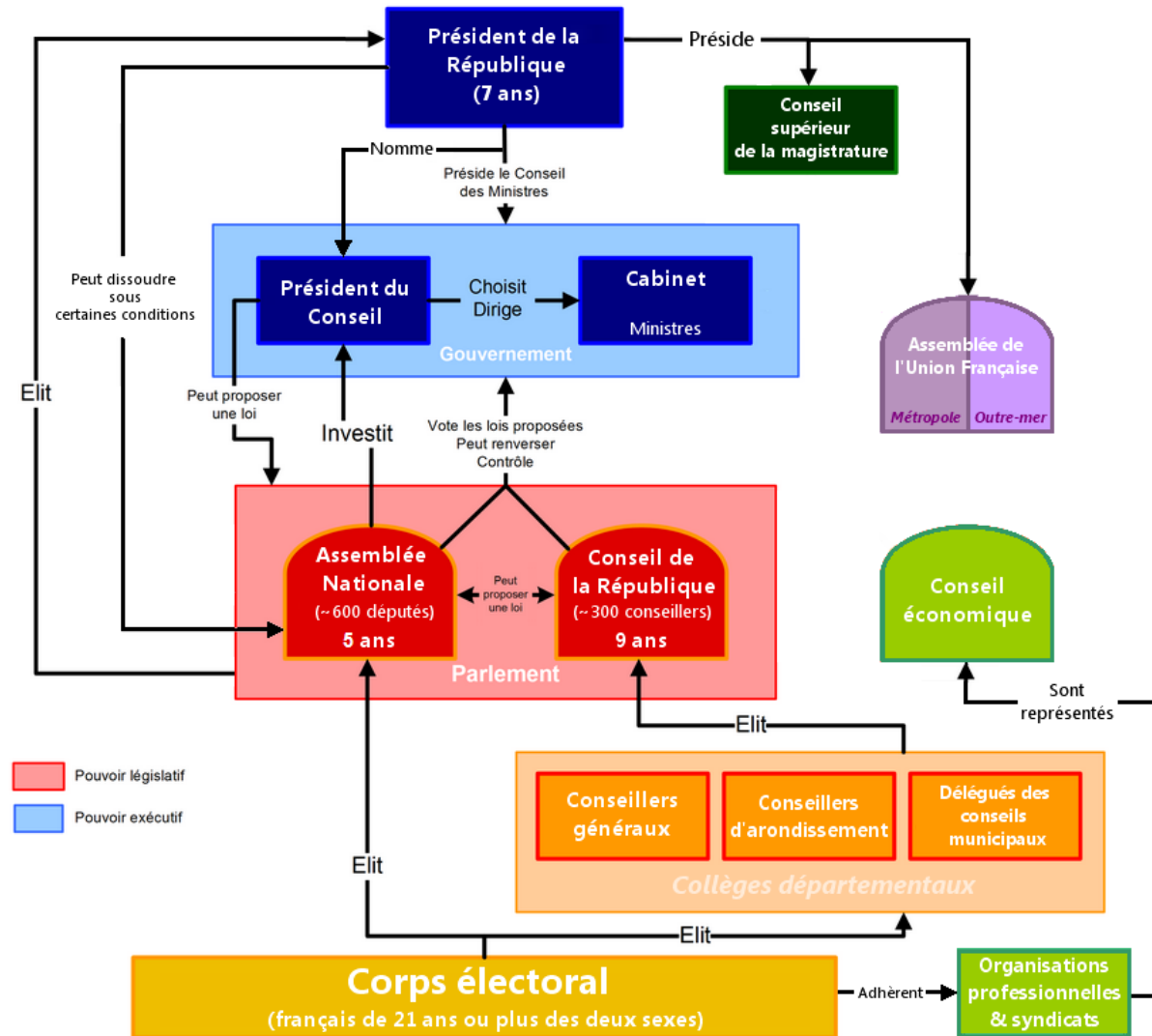
Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/preambule-de-la-constitution-du-27-octobre-1946>

Libertés	Droits	Égalité	Universalité

Observez les constitutions de la IV^e et de la V^e République, et notez les principales différences.

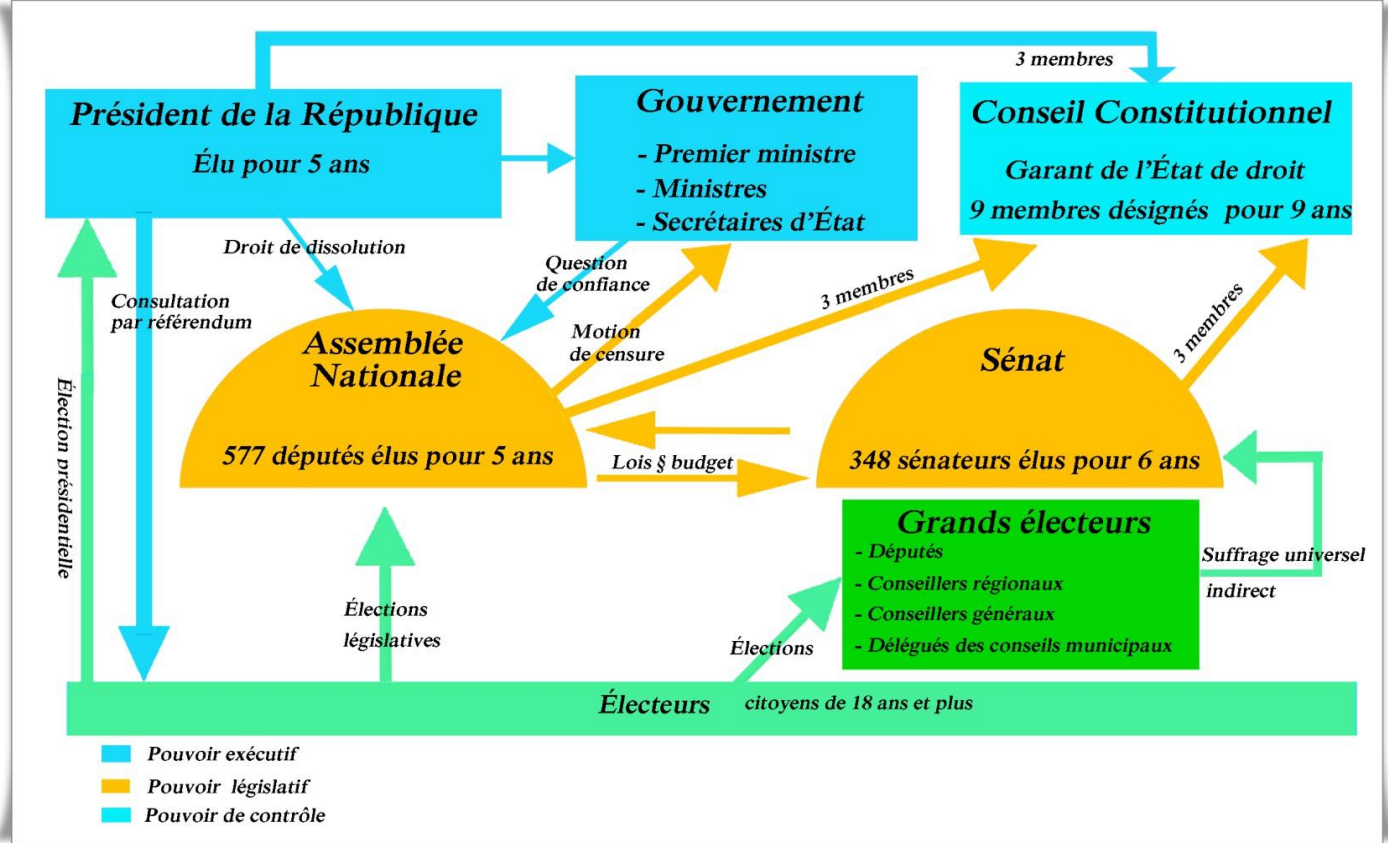
IV^e République



Auteurs : Fourrier & Lavie

Observez les constitutions de la IV^e et de la V^e République, et notez les principales différences.

V^e République



Auteurs : Fourrier & Lavie

Les ACTIVITÉS en classe

La V^e République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation. 2h

Travail en binôme, personnalisation d'une trame chronologique à partir de faits datés : voici une liste de modifications, d'évolutions institutionnelles de la Ve République avec les événements qui s'y rattachent. Rechercher les événements pour distinguer s'il s'agit d'un temps de crise ou d'un temps de pratique institutionnelle ou d'une réponse politique à une demande sociale.

<input type="checkbox"/> Changements par rupture, temps de crise	28 février 1936 Congés payés 2 semaines	21 AVRIL 1944 Droit de vote des femmes	27 octobre 1946 IV ^e constitution	28 février 1956 Congés payés 3 ^e semaine		4 octobre 1958 Ve constitution	1^{er} janvier 1960 création du nouveau franc	1^{er} juillet 1962 référendum de l'indépendance de l'Algérie								
<input type="checkbox"/> Changements souples, la République répond aux demandes sociales	28 octobre 1962 Approbation par référendum de l'élection du président au suffrage universel	13 juillet 1965 la femme devient l'égale de l'homme au sein du couple (peut ouvrir un compte en banque et exercer une profession sans l'accord de leur mari)	28 décembre 1967 la loi <u>Neuwirth</u> autorise la contraception sous condition (pilule)	17 août 1967 Instauration de la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises	26 mai 1968 Accords de Grenelle à la suite des événements de mai 1968		17 mai 1969 Congés payés 4 ^e semaine	4 juin 1970 l'autorité paternelle est remplacée par l'autorité parentale (mère devient ainsi l'égale du père en matière d'autorité)								
Octobre 1973 Premier choc pétrolier (très forte augmentation du prix du pétrole) : début de la montée du chômage		4 décembre 1974 autorisation de la délivrance de la pilule contraceptive aux mineures sans l'autorisation de leurs parents	1974 majorité à 18 ans, droit de vote	17 janvier 1975 Loi Veil sur l'IVG (interruption volontaire de grossesse = avortement)	11 juillet 1975 le divorce n'est plus fondé uniquement sur la faute, il peut se faire par consentement mutuel	1980 Il est désormais interdit de licencier une femme enceinte		9 octobre 1981 Abolition de la peine de mort	Août à décembre 1982 Lois Auroux sur le droit du travail (droit de retrait, 5 ^e semaine de congé, 39h...)	1^{er} décembre 1988 Entrée en vigueur du revenu minimum d'insertion (RMI)	20 septembre 1992 Référendum sur le traité de Maastricht : création d'un marché intérieur européen		1997 fin du service militaire	1998 loi des 35 heures par semaine de travail	24 septembre 2000 Approbation par référendum de la réduction du septennat présidentiel à un quinquennat	1^{er} janvier 2002 Mise en circulation de l'euro, monnaie commune européenne
	23 juillet 2008 Interdiction d'exercer plus de deux mandats présidentiels consécutifs		17 mai 2013 autorisation du mariage pour les couples de personnes de même sexe		17 novembre 2018 – 2019 mouvement social et politique des Gilets Jaunes	2020... pandémie majeure et mondiale du SARS 2 COV ou Covid 19										

Les ACTIVITÉS en classe

La V^e République : crises et continuités, de De Gaulle à Macron, discours officiels télévisés. 2h

Histoire, Enseignement moral et civique, Éducation aux médias et à l'information. Analyse politique des discours, dans la forme et le fond. Noter les éléments du discours qui se rattachent aux institutions françaises et européennes, aux crises nationales et internationales, aux valeurs républicaines.

Les ACTIVITÉS en classe

Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques. 4h

EDC multiples sujets sociétaux et culturels : sujet 1 Simone Veil, une femme engagée (Magnard), sujet 2 l'émancipation des Françaises, sujet 3 mai 1968 (Magnard), sujet 4 les immigrés dans les années 1950-1980, sujet 5 la démocratisation de l'art, **Travaux en binômes : restitution orale devant la classe.**

Projection du film-documentaire ***La sociologue et l'ourson*** (réflexion sur les débats portant sur le mariage pour tous), Réalisateurs : Mathias Théry, Étienne Chaillou, 1h18.

EMC : ouvrir un débat sur un nouvel enjeu de société... (gestation pour autrui, euthanasie...)



Le VOCABULAIRE

Vocabulaire Françaises et Français dans une République repensée

Abstention : le fait de ne pas voter à une élection.

Accords de Grenelle : les accords signés en mai 1968 sur des augmentations de salaires et la place des syndicats dans les entreprises.

Alternance (une) : le passage au pouvoir d'une majorité politique à une majorité politique opposée.

Assemblée consultative provisoire : l'assemblée basée à Alger en 1943 et 1944, représentant les mouvements résistants et les partis politiques de la France libre.

Baby-boom : l'augmentation importante du taux de natalité durant les Trente Glorieuses.

Ballotage (un) : lors d'une élection au scrutin majoritaire à deux tours, c'est un résultat où aucun des deux candidats n'a obtenu la majorité absolue au premier tour. Les deux candidats sont alors en ballottage au second tour de l'élection.

Cohabitation (une) : situation politique dans laquelle le Président de la République et le Premier ministre sont de tendances politiques opposées.

Comité français de Libération nationale (CFLN) : le gouvernement de la Résistance française basé à Alger en 1943 et 1944 et dirigé par le général de Gaulle.

Constitution (une) : texte qui définit l'organisation et le fonctionnement du pouvoir dans un État.

Couverture maladie universelle (CMU) (la) : permet aux personnes ne bénéficiant pas de la Sécurité sociale (sans travail) d'avoir une protection sociale notamment pour être soignées

Crise économique : à partir de 1974 la croissance baisse en France, les emplois industriels se réduisent et le chômage augmente. En 2017 la crise économique n'est toujours pas résolue.

Devoir de mémoire : l'obligation morale de se souvenir de souffrances du passé (esclavage en outre-mer, déportation dans les camps nazis, torture en Algérie).

Dissolution (une) : décision, prise par le Président de la République ou le Gouvernement de mettre fin avant le délai normal au mandat d'une assemblée parlementaire.

Élections législatives : les élections au suffrage universel afin de désigner les députés à l'Assemblée nationale.

État-providence : un État qui garantit à tous le progrès social en donnant des droits nouveaux.

Féminisme : le mouvement qui promeut les droits des femmes et l'égalité avec les hommes.

Le VOCABULAIRE

Gaulliste : une personne, ou une politique, inspirée par les idées du général de Gaulle.

Grève générale : un mouvement social touchant toutes les catégories professionnelles.

Immigration : installation définitive dans un pays de personnes originaires d'un autre pays.

Instabilité gouvernementale : les renversements successifs de gouvernements, obligés de démissionner, dans un temps court.

Intégration : insertion sociale au sein d'une société.

Interruption volontaire de grossesse (IVG) (une) : avortement autorisé par la loi sous certaines conditions.

Ive République : le régime politique de la France entre 1946 et 1958, caractérisé par d'importants pouvoirs accordés au Parlement.

Média (un) : moyens de communication de masse comme par exemple la presse, la radio, la télévision, Internet...

MLF : le Mouvement de libération des femmes est l'une des principales organisations féministes en France.

Mouvement des Gilets jaunes : apparaît en octobre 2018. Ce mouvement social spontané trouve son origine dans la diffusion, principalement sur les réseaux sociaux, d'appels à manifester contre l'augmentation de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE). À partir du 17 novembre 2018, la contestation s'organise autour de blocages de routes et ronds-points et de manifestations tous les samedis. Ces protestations mobilisent surtout les habitants des zones rurales et périurbaines, mais s'organisent également dans des métropoles, où se produisent plusieurs épisodes violents, notamment sur l'avenue des Champs-Élysées. Sans réponse politique de la part du gouvernement et du chef de l'État, le mouvement des Gilets jaunes devient un mouvement social et politique. Lors des rassemblements, le plus souvent non déclarés, plusieurs milliers de personnes sont blessées, aussi bien du côté des manifestants que des forces de l'ordre. Face à l'ampleur de ce mouvement, l'exécutif renonce à la hausse de la TICPE. Le président de la République, Emmanuel Macron, annonce ensuite des mesures et lance le grand débat national. Cette réponse ne met pas fin au mouvement, et les mobilisations persistent sous différentes formes.

Nationalisation : la prise de contrôle par l'État d'une entreprise privée ou d'un secteur économique entier (après la libération en 1944-1947 et en 1981 par exemple).

Pacs (le) : pacte civil de solidarité. Union civile entre deux personnes, quel que soit leur sexe. Ne donne pas tous les droits et devoirs du mariage.

Personnalisation (la) : représentation d'une idée sous la forme d'une personne. Entre 1958 et 1969 de Gaulle personnalise le pouvoir.

Pouvoir exécutif : Pouvoir de faire appliquer la loi, exercé par le président de la République et le Premier ministre.

Pouvoir législatif : Pouvoir de voter les lois. Ce pouvoir est détenu par l'Assemblée nationale et le Sénat qui composent le Parlement.

Le VOCABULAIRE

Quinquennat : l'exercice d'une charge ou d'un mandat dont la durée est de cinq ans.

Racisme : le comportement de ceux qui affirment la supériorité d'une « race » sur les autres. Le racisme est un délit en France.

Référendum (un) : la consultation directe du peuple qui vote lui-même, en répondant par oui ou non, un texte essentiel (traité international, révision de la Constitution, loi).

Revenu minimum d'insertion (RMI) (le) : créé en 1988 par Michel Rocard, il s'agit d'un petit revenu versé aux personnes sans ressources. Remplacé par le Revenu de solidarité active (R.S.A.) en 2009.

Scrutin majoritaire à deux tours : un mode de scrutin par lequel seul le candidat qui a obtenu le plus de voix est élu. Si aucun n'a franchi la barre des 50 % des suffrages au premier tour alors un deuxième tour est organisé entre les candidats arrivés en tête.

Séparation des pouvoirs : les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ne sont pas réunis dans les mains d'un seul. C'est la Constitution qui organise les rapports entre les pouvoirs.

Septennat : l'exercice d'une charge ou d'un mandat dont la durée est de sept ans.

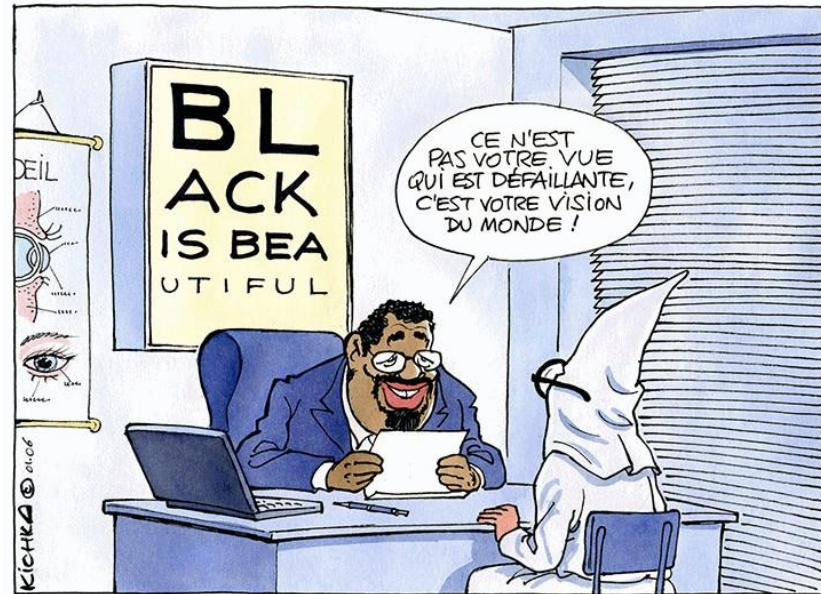
Services : le secteur d'activité, public ou privé, qui ne concerne pas la production matérielle.

Société civile : l'ensemble des citoyens qui agissent de manière volontaire, en dehors de l'État ou des partis politiques.

Suffrage universel (le) : droit de vote pour tous les citoyens sans distinction de sexe ou de fortune.

Suffragette : une militante réclamant le droit de vote.

Trente Glorieuses : la période de trente ans marquée par une forte croissance économique et démographique entre 1945 et 1975.



Dessin de Kichka (Israël).

16 janvier 1947 élection de Vincent Auriol
 Refondation républicaine 1^{er} président de la IV^e République

13 octobre 1946 référendum sur la nouvelle Constitution

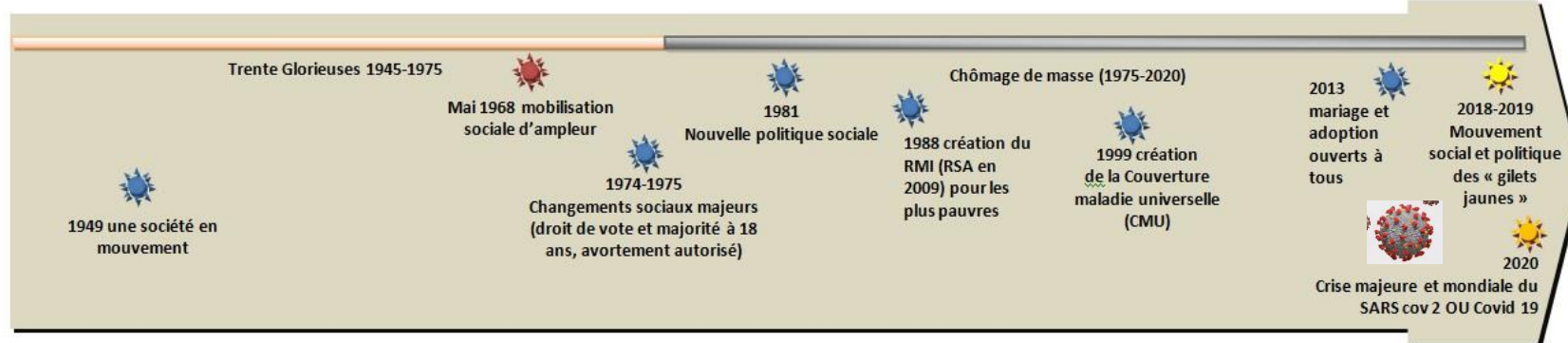
1946-1958 IV^e République

2 juin 1944 Mise en place du GPRF

5 octobre 1944 Ordonnance sur le vote féminin



Repères dans le temps



Repères historiques pour le BREVET

1944-1945 : Libération, le général de Gaulle prend la tête du GPRF qui met en œuvre le programme du CNR (ex : création de la sécurité sociale). Les femmes obtiennent le droit de vote.

1958 : naissance de la Ve République.

1962 : élection du président de la République au suffrage universel direct.

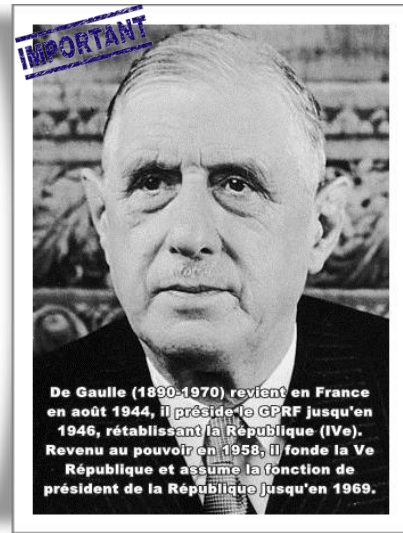
1975 : loi Veil sur l'Interruption Volontaire de Grossesse.

1981 : première alternance, élection de François Mitterrand.



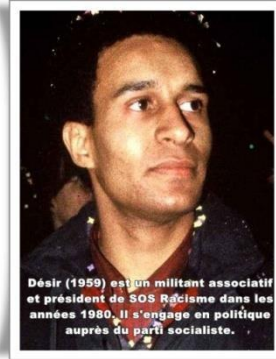
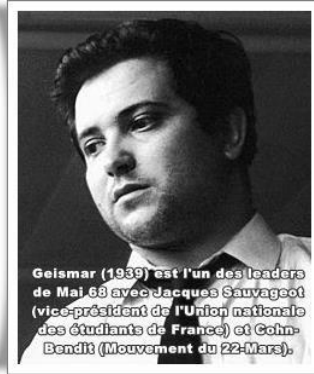
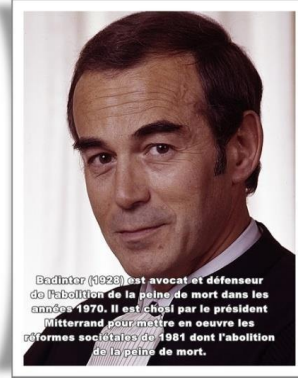
Personnages historiques importants

1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie



Personnages historiques importants

Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques



COURS



Le COURS

1. 1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie

1. A la Libération, la République est refondée

Un Gouvernement provisoire de la République française.

Contrairement au Régime de Vichy, la Résistance conserve un fonctionnement démocratique durant la guerre. En 1943, un gouvernement de la France libre siège à Alger. Il prend le nom de GPRF, Gouvernement provisoire de la République française.

Dès la libération de Paris en août 1944, il s'installe alors que le territoire n'est pas encore complètement libéré. De Gaulle préside le GRPRF entouré d'hommes politiques de gauche (communistes, socialistes, radicaux) et de démocrates-chrétiens (Mouvement républicain populaire, MRP).

Toutes les décisions de Vichy sont annulées. Les collaborateurs actifs sont arrêtés et jugés.

2. La République est refondée avec difficulté.

Pour le GPRF, la Constitution doit être écrite par des représentants élus et approuvée par le peuple par référendum. La démocratie exige que les Français soit associés à la refondation de la république.

En octobre 1945, une Assemblée constituante élue est chargée de rédiger un texte de Constitution. Composée de nombreux hommes politiques de la III^e République, elle propose **un régime qui avantage le pouvoir législatif (le parlement) sur le pouvoir exécutif (le gouvernement).**

De Gaulle souhaite au contraire un pouvoir exécutif fort. Il quitte le GPRF en janvier 1946. Un premier texte est rejeté par le peuple.

Une nouvelle assemblée élue rédige un nouveau projet de Constitution peu différent. Il est finalement adopté en octobre 1946. C'est la naissance de la IV^e République, une constitution qui avantage donc le pouvoir législatif. Le Président de la République a très peu de pouvoirs.

Le COURS

3. De la démocratie politique à la démocratie sociale

Les femmes deviennent citoyennes.

Depuis la fin du XIXe siècle, les femmes françaises réclament le droit de vote. Les hommes politiques de la IIIe République refusent considérant les femmes comme inaptes à exercer ce droit.

Le GPRF selon ses principes démocratiques, accorde en octobre 1944 le droit de vote aux femmes. Il récompense le rôle des femmes dans la Résistance et oriente la refondation de la République vers un suffrage universel. Les femmes françaises participent en masse aux élections municipales et législatives de 1945. Très peu sont élues.

4. Les réformes inspirées par le Conseil national de la Résistance.

Durant la guerre le CNR a écrit un programme de réformes économiques et sociales pour accompagner la refondation de la République. **Le GPRF puis la IVe République mettent en place un Etat qui garantit à tous le progrès social en donnant des droits nouveaux : c'est l'Etat-providence.**

Dans le domaine économique l'Etat prend le contrôle de secteurs essentiels à la reconstruction du pays. Il nationalise les domaines de l'énergie, des transports ou de la finance. Les entreprises ayant collaboré avec l'Allemagne nazie sont également nationalisées (exemple, Renault).

Dans le domaine social, les lois de 1936 adoptées par le Front populaire sont rétablies et complétées. Les comités d'entreprise donnent aux salariés un droit de regard sur le fonctionnement de leur entreprise. **La Sécurité sociale est instituée en 1945.** Elle accorde aux travailleurs français une protection face aux risques de la vie : enfance, vieillesse, accident, maladie. Son principe repose sur la solidarité. Les cotisations des salariés et des entreprises permettent de financer la Sécurité sociale.

Le COURS

2. La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation.

1. La République gaullienne Une nouvelle République.

L'instabilité gouvernementale et la guerre d'Algérie provoquent l'effondrement de la IVe République. Le général de Gaulle accepte de revenir au pouvoir pour régler la crise mais avec l'accord de fonder une nouvelle Constitution. En septembre 1958, les Français approuvent par référendum la Ve République qui donne au pouvoir exécutif (le gouvernement et le président de la République) plus d'importance que le pouvoir législatif (le parlement).

2. La Ve République renforce le pouvoir exécutif.

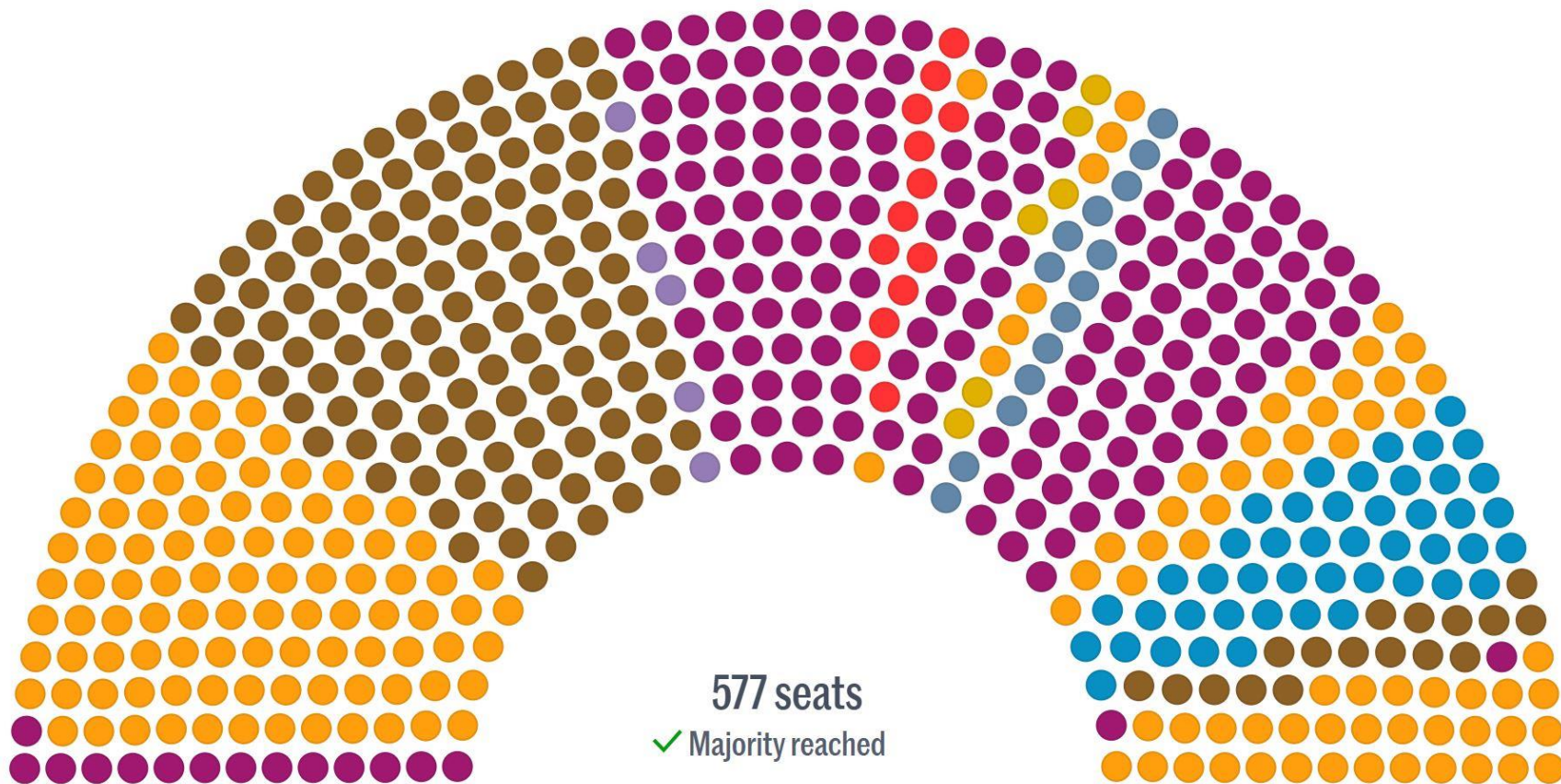
La nouvelle Constitution donne au président de la République d'importants pouvoirs : il nomme le Premier ministre, il peut dissoudre l'Assemblée nationale, il est le chef des armées, il peut consulter par référendum les Français et prendre des mesures exceptionnelles en cas de crise grave. Le scrutin majoritaire permet de dégager des majorités fortes. Elu président de la République au suffrage indirect par un collège de plus de 80 000 grands électeurs en décembre 1958, De Gaulle renforce encore le chef de l'Etat en faisant approuver par référendum l'élection du président de la République au suffrage universel en 1962. La première élection présidentielle sous cette forme a lieu en 1965.

De Gaulle personnalise le pouvoir présidentiel en utilisant les médias et en effectuant de nombreux voyages en France et à l'étranger. En mai 1968, une partie de la population conteste ce pouvoir jugé trop personnel. Suite à un référendum perdu, de Gaulle démissionne en avril 1969. **Tous ses successeurs, de droite comme de gauche, utiliseront également cette personnalisation du pouvoir.**

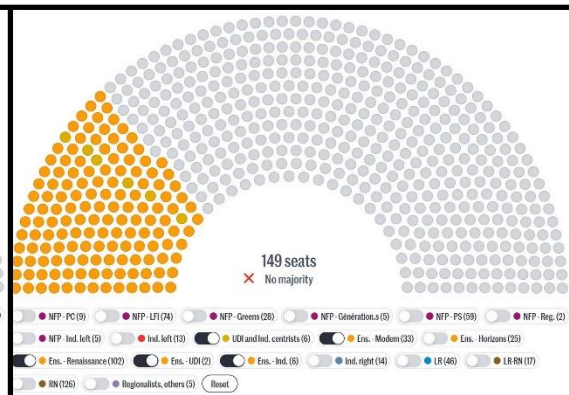
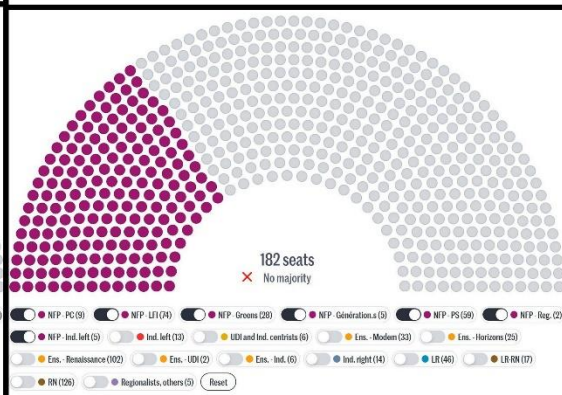
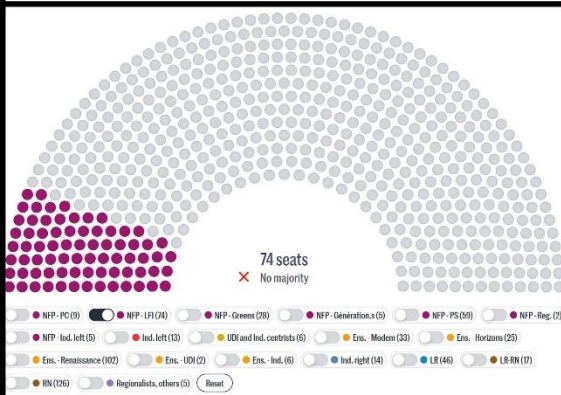
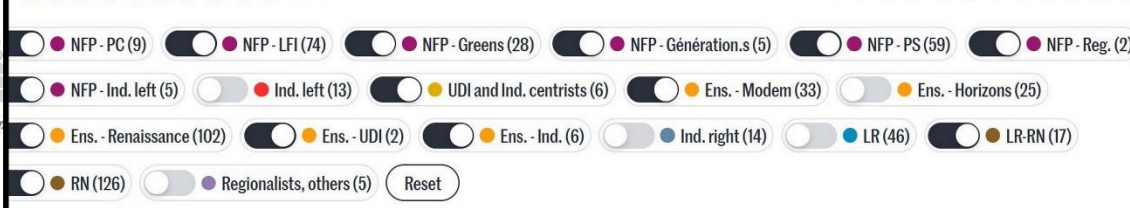
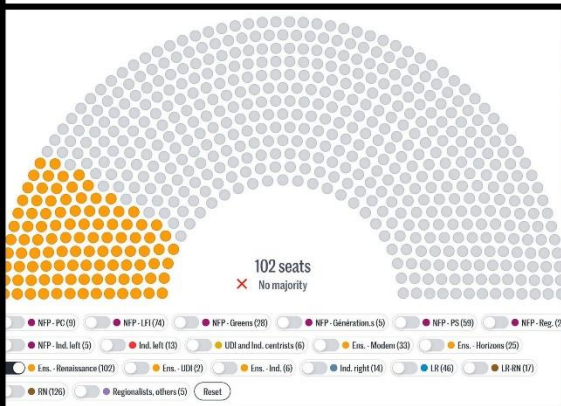
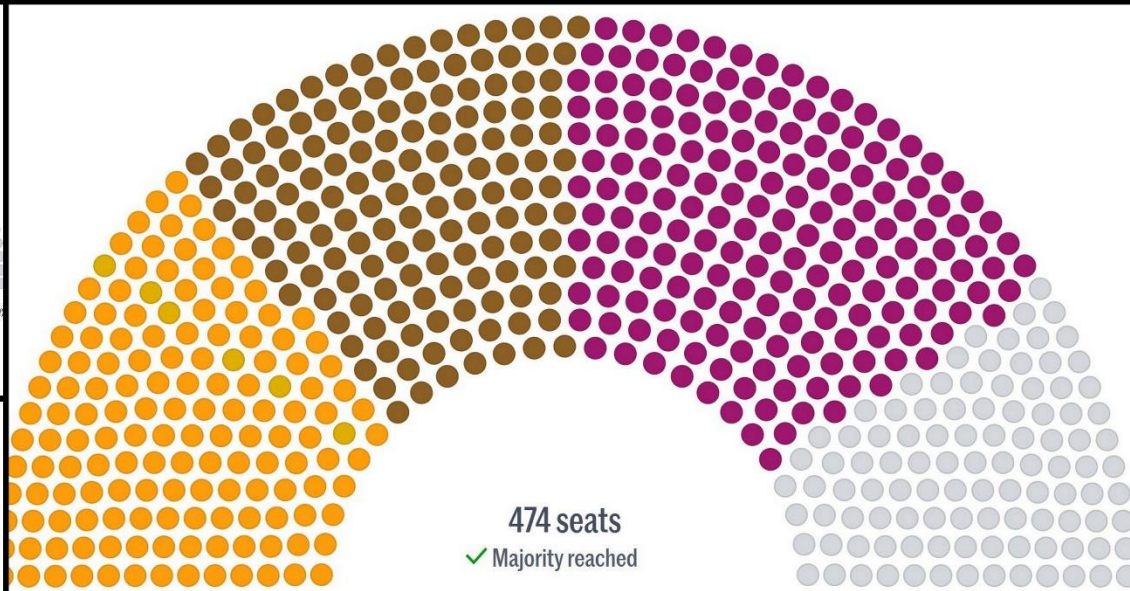
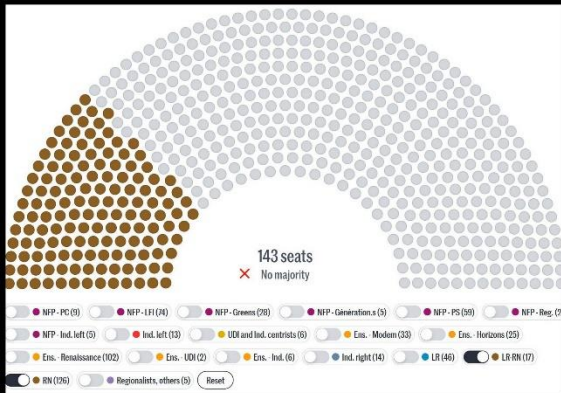
3. La Ve République depuis 1969.

Alternance politique et cohabitations (1981-2002).

Le 10 mai 1981 le socialiste François Mitterrand est élu président de la République. **C'est la première alternance politique au niveau présidentiel** (premier président de gauche). Des réformes sociales sont mises en place : abolition de la peine de mort, retraite à 60 ans, 5^e semaine de congés payés.



- NFP - PC (9) NFP - LFI (74) NFP - Greens (28) NFP - Génération.s (5) NFP - PS (59) NFP - Reg. (2)
- NFP - Ind. left (5) Ind. left (13) UDI and Ind. centrists (6) Ens. - Modem (33) Ens. - Horizons (25)
- Ens. - Renaissance (102) Ens. - UDI (2) Ens. - Ind. (6) Ind. right (14) LR (46) LR-RN (17)
- RN (126) Regionalists, others (5)



Le COURS



Préside le Conseil des ministres



Peut prendre les pleins pouvoirs en cas de menace sur les institutions ou le pays



Nomme le Premier ministre



Le président sous la Ve République

Est le chef des armées, dirige la politique étrangère et la Défense (domaine réservé)



S'adresse aux Français directement par voie de référendum



Peut dissoudre l'Assemblée nationale (nouvelle élection législative)



Le COURS

En 1986, les élections législatives placent la droite au pouvoir. Le président Mitterrand est obligé de nommer un Premier ministre de droite (Jacques Chirac). **C'est la première cohabitation** (la seconde entre 1993 et 1995, la 3^e entre 1997 et 2002).

En septembre 2000, la réforme du quinquennat est adoptée par référendum : désormais le mandat du président de la République est fixé à cinq ans comme celui des députés (assemblée nationale).

2.4. La Ve République depuis 2002.

L'alternance politique se poursuit depuis 2002. Après le quinquennat de Nicolas Sarkozy, le parti socialiste revient au pouvoir en 2012 avec l'élection à la Présidence de François Hollande. Mais depuis les années 2000, la société civile (associations) bouscule les partis politiques par certaines revendications (écologiques par exemple). La population souhaite **davantage de démocratie** et d'implication dans les décisions prises. Une défiance des électeurs vis-à-vis des partis politiques apparaît et elle se traduit par une **forte abstention lors des scrutins**.

Le calendrier des réformes et mesures du quinquennat

Dates annoncées ou évoquées depuis le discours du président Emmanuel Macron devant le Congrès le 3 juillet

✓ Fiscalité € Dépenses publiques II Travail □ Fonction publique, administration ○ Société, social ▽ Éducation ⚖ Justice 🏠 Institutions + Santé 🌿 Environnement

2017	2018	2019	D'ici 2022
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 4,5 milliards d'€ d'économies dans le budget de l'Etat II Réforme du code du travail par ordonnances 🏠 Loi de moralisation de la vie politique Levée de l'état d'urgence □ Simplification administrative et droit à l'erreur Création d'un <i>spoils system</i> à la française 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Phase 1 des exonérations de la taxe d'habitation Hausse de la CSG, baisse des cotisations sociales Suppression partielle de l'ISF RSI supprimé, adossé à la sécurité sociale Baisse des prélèvements obligatoires € 20 milliards d'€ d'économies dans les dépenses publiques II Assurance chômage et formation pro réformées ○ Rénovation du système de retraites □ Gel du point d'indice Jour de carence rétabli ⚖ Simplification de la procédure pénale 🏠 Réduction du nombre de parlementaires, introduction d'une dose de proportionnelle, suppression de la CJR, réforme du Conseil économique, social et environnemental (Cese) + Hausse du prix des cigarettes Vaccins infantiles obligatoires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Impôts sur le revenu prélevé à la source Transformation du CICE en baisse de charge <p>2020</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 80% des ménages exonérés de la taxe d'habitation + Paquet de cigarettes à 10€ <p>2021</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Réforme du Bac 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Investissement de 50 milliards d'€ sur 5 ans □ Suppression de 120 000 postes ○ Accès au très haut débit sur tout le territoire + Lunettes soins dentaires et auditifs "sans reste à charge" avec mutuelle 🌿 Fermeture de plusieurs réacteurs nucléaires pour réduire à 50% la part du nucléaire dans la production d'électricité en 2025 Convergence fiscalité diesel-essence

Le COURS

3. Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques.

1. Les mutations de la société française dans l'après-guerre.

Après 1945, le **baby-boom** (forte augmentation des naissances) entraîne des besoins nouveaux et une présence massive de la jeunesse dans la société. Les emplois dans les services se développent et intègrent les femmes qui, à partir de 1965, n'ont plus besoin de l'autorisation de leur mari pour travailler, pour ouvrir un compte bancaire et disposer d'un carnet de chèques.

Dans le contexte de la reconstruction, l'immigration est relancée car la main-d'œuvre manque dans l'industrie, le bâtiment et l'agriculture. Originaires d'Europe puis d'Afrique, **les immigrés se concentrent dans les métropoles.**

2. Les enjeux sociaux et culturels des années 1960-1970

La jeunesse et les travailleurs revendiquent plus de démocratie politique, économique, sociale et culturelle. Ils souhaitent également plus de liberté. Le mouvement de contestation des étudiants de mai 1968 devient un mouvement de contestation générale. Le gouvernement de Pompidou et les syndicats signent les accords de Grenelle pour résoudre la crise.

Des associations se constituent pour améliorer et changer la société. Ainsi le Mouvement de libération des femmes (MLF) lutte pour les droits des femmes à partir de 1970.

3. Les réponses politiques des années 1970-1980

Avec l'arrivée au pouvoir de Giscard, l'Etat met en place une politique libérale : en 1974, VGE abaisse à 18 ans l'âge de la majorité légale, accorde l'Interruption volontaire de grossesse (IVG), la contraception, le divorce par consentement mutuel en 1975. Mais l'apparition de la crise économique crée des tensions sociales et aggrave le rejet des travailleurs étrangers. Des associations comme SOS-Racisme se forment pour lutter contre les discriminations raciales.

Les socialistes au pouvoir en 1981 poursuivent les réformes sociales : abolition de la peine de mort, régularisation des sans-papiers, 5^e semaine de congés payés, dépénalisation de l'homosexualité, retraite à 60 ans.

Mais la crise économique se poursuit et les réformes sociales ont un coût économique. **Le chômage passe la barre des 2 millions de personnes en 1985.** La population vieillit et le paiement des retraites est de plus en plus lourd.

Le COURS

3.4. Exemples de réformes sous le quinquennat du président E. Macron en mai 2020.

Ce qui est fait

- Economie et social :

- . Ordonnances travail qui assouplissent le code du travail.
- . Suppression partielle de l'ISF, taxe fixe de 30% sur les revenus financiers, hausse de la CSG, début de suppression de la taxe d'habitation.
- . Réforme de la SNCF (fin du statut pour les nouveaux entrants, création d'une société anonyme, reprise d'une partie de la dette)
- . Mesures «gilets jaunes» : réindexation des petites retraites et annulation de la hausse de CSG pour certains retraités, défiscalisation des heures supplémentaires, primes d'activités, primes Macron et baisse de l'impôt sur le revenu.
- . Perception de l'impôt sur le revenu à la source
- . Loi «Pacte» sur la croissance et les entreprises. Loi sur le droit à l'erreur
- . Réforme de la formation professionnelle, l'apprentissage et l'assurance chômage.

- Politique :

- . Loi sur la moralisation de la vie politique qui interdit notamment aux parlementaires d'employer des membres de leur famille et supprime la «réserve parlementaire».

- Justice/sécurité/immigration :

- . Loi sécurité qui étend le pouvoir des préfets et forces de l'ordre pour surveiller et intervenir après la fin de l'état d'urgence.
- . Loi asile-immigration pour accélérer le traitement des demandes d'asile, favoriser l'intégration des réfugiés acceptés et expulser plus systématiquement les autres.
- . Réforme de la justice avec suppression des courtes incarcérations, peines alternatives encouragées.

- Environnement/agriculture :

- . Loi hydrocarbures qui interdit l'exploitation en France d'ici 2040. Report de l'objectif de 50% d'énergie nucléaire au lieu de 75%.
- . Abandon des projets de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, Montagne d'or en Guyane et d'Europacity.
- . Loi Egalim sur les relations agriculteurs-distributeurs qui interdit la revente à perte et revalorise la part payée aux agriculteurs.

- Société/santé :

- . Limitation de la vitesse à 80 km/h, en partie revue.
- . Loi contre les violences sexuelles.
- . Onze vaccins deviennent obligatoires au lieu de trois.

- Education :

- . Ecole obligatoire dès 3 ans
- . Dédoublement des classes de CP dans les quartiers REP et REP+.
- . Réformes du lycée et du baccalauréat à partir de juin 2021, et de l'admission à l'université (Parcoursup a remplacé APB).

En cours

- Débat sur la réforme des retraites pour unifier tous les régimes et supprimer les régimes spéciaux.
- Loi bioéthique, ouvrant la voie à l'accès à la PMA à toutes les femmes.
- Plan de 20 mesures pour encadrer l'immigration («quotas» de professionnels qualifiés, limitation de l'accès aux soins).
- Création d'un Service national de 3 à 6 mois.
- Projet de loi antigaspillage (interdiction de destruction des invendus non alimentaires, indice de réparabilité...)
- Test d'un pass culture pour les jeunes de 18 ans.
- Réforme de l'audiovisuel public avec rapprochement des groupes.
- Taxe sur le chiffre d'affaires des Gafa
- Hausse des moyens pour l'hôpital public
- Offre sans reste à charge pour l'optique, les soins dentaires et les audio-prothèses.
- Projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) qui donne la priorité aux transports du quotidien et aux modes de transports propres.
- Privatisations de la Française des Jeux et d'Aéroport de Paris (ADP), suspendue à une demande de référendum.
- Plan de sortie du glyphosate d'ici 2021, sauf dérogations
Prévu
- Réforme des institutions: réduire de 25% le nombre des parlementaires, instiller 20% d'élus à la proportionnelle.
- Fusion des aides sociales (au sein d'un revenu universel d'activité)
- Organisation de l'islam de France.
- Fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim et des quatre centrales à charbon.

Repoussé ou annulé

- Suppression de 120.000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat.
- Projet Action Public 2022, dit aussi «Cap 22» de réforme globale de la sphère publique.
- Hausse de la fiscalité verte sur les carburants.
- Baisse du déficit public et de la dette.

CARTE

MENTALE



La CARTE MENTALE du cours



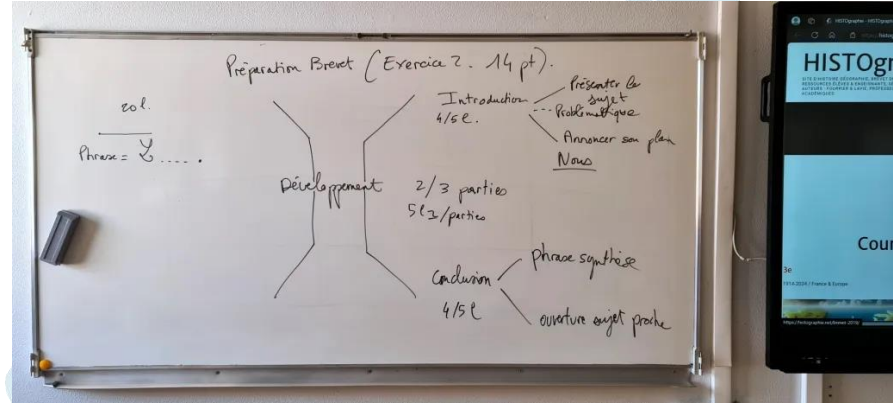
ARGENT



Recette infaillible pour réussir un développement construit en histoire-géo au brevet

Ingrédients :

- Dates, personnages historiques, lieux, chiffres.
- Vocabulaire précis.
- Connaissances solides (sinon, c'est hors-sujet assuré !).



Préparation :

1. Préparation de l'entrée – L'Introduction (ouverture de l'entonnoir) :
 - Commencez par une courte intro (4-5 lignes). Annoncez le sujet (1 phrase) et donnez votre plan (1 phrase).
 - Si vous êtes un chef de la rédaction, ajoutez une pincée de problématique (une question centrale à laquelle vous répondrez dans la conclusion).
2. Le plat principal – Le développement (2 ou 3 parties, pas plus, pas moins) :
 - Ici, le secret est dans l'équilibre. Chaque partie doit faire environ 5 à 10 lignes, selon le sujet.
 - Pas besoin de réinventer la recette : pour l'histoire, suivez un plan chronologique ; pour la géo, un plan thématique fera l'affaire. Vous pouvez aussi opter pour un plan dialectique (oui/non, pour/contre).
3. Le dessert – La conclusion (entonnoir inversé) :
 - En 4-5 lignes, concluez avec une phrase qui synthétise l'essentiel de votre développement et une ouverture vers un sujet proche (par exemple, la Seconde Guerre mondiale après avoir parlé de l'Allemagne nazie).
 - C'est la touche finale : répondez au sujet posé et élargissez légèrement le propos.



Recette infallible pour réussir un développement construit en histoire-géo au brevet

Le jour J : La mise en pratique

1. Au brouillon :

- Lisez le sujet et surlignez les mots-clés.
- Trouvez un plan logique (2 ou 3 parties, souvenez-vous).
- Faites une colonne pour chaque partie et notez les idées (dates, lieux, personnages...).

2. Sur la copie propre :

- Recopiez votre introduction.
- Développez chaque partie en suivant vos colonnes, et passez bien à la ligne entre chaque partie.
- Concluez avec une réponse claire et une ouverture.
- Relisez pour corriger l'orthographe et la syntaxe (eh oui, ça compte aussi !).

Quelques astuces supplémentaires pour épicer votre copie :

- Pas de titre, mais sautez deux lignes après l'intro, une entre les parties, et deux avant la conclusion.
- Bannissez le "je", préférez "nous" ou des tournures impersonnelles ("il est...").
- Évitez les débuts de phrases comme "Aujourd'hui nous allons parler de..." (vous écrivez, pas un exposé oral !).
- Si vous dépassez les 20 lignes, ne paniquez pas ! C'est souvent bon signe.
- Rappelez-vous : une idée = une phrase, et soignez la ponctuation. Allez au bout des lignes avec une écriture claire et lisible.
- Utilisez des connecteurs logiques (mots de liaison), ça structure vos arguments.

